

Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge
Herausgeber: Générations
Band: - (2015)
Heft: 64

Artikel: Ces lentilles qui changent la vie
Autor: Weigand, Ellen
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-830993>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ces lentilles qui chan

Les personnes très myopes ou hypermétropes ne peuvent bénéficier de la chirurgie intra-oculaire peut alors constituer une solution alternative, encore méconnue.

Aujourd'hui, plus d'un porteur de lunettes a vu son rêve se réaliser: jeter ses bécicles au rebut grâce à la chirurgie réfractive au laser. Une technique qui permet de corriger la majorité des défauts de la vision. Mais pas chez tout le monde, et en particulier pas chez les personnes atteintes de myopie moyenne à forte (-8 à -20 dioptries), et de forte hypermétropie (10 dioptries) ainsi que de certains défauts de la cornée. En revanche, elles disposent d'une alternative peu connue encore, les implants intraoculaires (ou implants phakes, phake désignant un œil qui possède encore son cristallin). L'opération consiste à implanter directement dans l'œil une lentille artificielle, de

taine de minutes. Lorsque les deux yeux sont concernés, ils sont opérés à un intervalle d'une semaine.

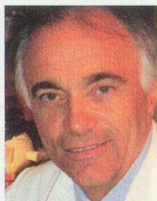
La lentille est introduite dans l'œil par une technique de micro-incision dans la cornée. Selon le type d'implant choisi, il sera fixé devant ou derrière l'iris, et l'incision sera suturée ou non. Le chirurgien va ensuite effectuer un minuscule trou dans l'iris. Il permet une circulation normale des liquides dans l'œil après l'intervention et en présence de l'implant.

Pas de rejet possible

«N'avoir qu'un seul œil valide constitue la principale contre-indication à un implant intra-oculaire, car le risque zéro n'existe pas», note le chirurgien. Et les femmes ne peuvent être opérées que six mois après un accouchement ou après l'arrêt de l'allaitement. Diverses pathologies de l'œil peuvent aussi rendre l'implant impossible. Par ailleurs, le défaut de vision doit être stabilisé, car l'implant ne peut en empêcher la progression.

Contrairement aux verres de contact, le patient ne sentira pas l'implant. Et il ne risque pas son rejet, vu qu'il est fait en matière synthétique. Autre avantage: il ne nécessite aucun entretien ni ne doit être remplacé. Mais l'opération est réversible. «Ces implants resteront dans l'œil du patient jusqu'au développement d'une cataracte vers l'âge de 60 à 70 ans», note le Dr de Courten.

Comme pour toute chirurgie ophtalmique, le principal danger opératoire est celui d'une infection, de l'œil ou de la cornée. «Pour limiter les risques, il faut s'adresser à un chirurgien expérimenté dans ces techniques, souligne le Dr de Courten. Et, aux vues des nombreux modèles d'implants intraoculaires qui



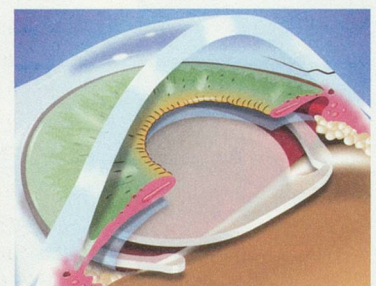
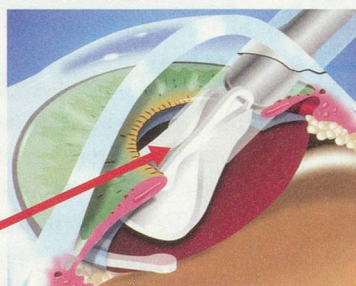
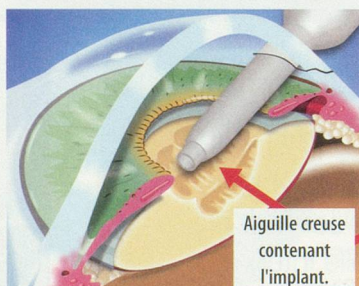
L'adaptation de l'œil à l'implant est très rapide.»

Dr Christian de Courten

forme rectangulaire, faite sur mesure pour chaque patient.

«Un astigmatisme associé peut parfois être corrigé aussi ainsi, explique le Dr Christian de Courten, spécialiste FMH en ophtalmochirurgie au Centre Santé Vision* à Lausanne. Cette intervention s'effectue depuis 18 ans déjà chez les personnes atteintes de myopie et depuis une dizaine d'années pour les hypermétropes. Elle est hautement recommandable là où le laser ne peut plus sculpter la première lentille de l'œil, à savoir la cornée.»

L'opération, effectuée en ambulatoire et sous anesthésie locale (parfois générale) dure une tren-



Après une micro-incision dans la cornée, l'implant sera fixé devant ou derrière l'iris.

gent la vie

au laser. La pose d'implants

voient le jour sur le marché, il faut s'assurer que le chirurgien en utilise un type ayant fait ses preuves.»

Troubles passagers

Dans la grande majorité des cas, le patient opéré ne ressent pas de douleurs. Il devra mettre des gouttes et porter une protection (coque) pendant une durée variable de cas en cas et sera contrôlé régulièrement pendant trois à quatre semaines.

«Certaines personnes perçoivent des halos autour des objets lumineux, sont éblouies ou ont une gêne dans la vision nocturne ou voient double», note le spécialiste. Ces troubles, très discrets pour la plupart, se réduisent ou disparaissent en général. S'ils restent trop importants, l'implant peut être retiré, car l'intervention est réversible.»

La convalescence varie selon la personne. La récupération fonctionnelle de l'œil dure généralement trois jours après l'intervention. «Et l'adaptation de l'œil à l'implant est très rapide, plus rapide que lors d'une chirurgie au laser!», note le spécialiste. Le patient peut reprendre le travail après deux à trois jours déjà si son type d'activité le permet. En effet, certaines activités professionnelles sont déconseillées pendant un temps (à discuter avec le chirurgien). De même pour l'utilisation de machines ou d'instruments dangereux et la conduite automobile, ou encore des activités pouvant occasionner une blessure de l'œil (p.ex. bricolage, golf, etc.). Pour prévenir une infection, mieux vaut aussi éviter des endroits à risque accru (écuries, piscine, etc.) durant les premières semaines après l'opération.

Une vie transformée

Comme pour toute intervention, le résultat ne peut jamais être garanti totalement, et parfois la personne opérée aura besoin d'une correction complémentaire (lunettes ou lentilles de contact). Dans certains cas, il devra également subir une seconde intervention ou un échange d'implant.

Mais ces implants transforment la vie de la majorité des patients: «Ceux qui en bénéficient le plus souvent sont encore dans la vie active, âgés entre 20 et 45 ans environ, explique le Dr de Courten. Pour ces personnes, la baisse de l'acuité visuelle constitue fréquemment un fort handicap professionnel ou sportif. Ces lentilles transforment alors leur vie. C'est une véritable résurrection. Ils redécouvrent leur environnement, et

voient souvent aussi leur champ de vision s'élargir. Et dans ces hautes myopies ou hypermétropies, associées ou non à un astigmatisme important, la stabilité du résultat obtenu est bien meilleure à long terme que toute autre chirurgie de ces problèmes optiques.»

Cher, mais...

L'intervention, non remboursée par les caisses maladie, coûte 3900 fr. par œil. Dans de rares cas, l'assurance invalidité rembourse son coût aux enfants. Bien que le prix soit élevé, il reste cependant raisonnable, comparé aux dépenses à vie des porteurs de lunettes et aux vues des bénéfices de l'opération. **Ellen Weigand**

*Informations complémentaires:
www.mvsantevision.ch